



Édito

Valérie De Bue en terrain miné

Pierre Nizet

JOURNALISTE

Dimanche matin, Valérie De Bue a dû avaler son café de travers. Elle venait d'apprendre que le collège communal de Frasnes-lez-Anvaing avait finalement pris la décision de retirer les billes de caoutchouc éparpillées sur son nouveau terrain de rugby par mesure de précaution. Deux semaines plus tôt, c'est sur la même pelouse que la ministre wallonne des Infrastructures sportives avait affirmé, tests scientifiques à l'appui, que ce terrain était sans danger pour la pratique du sport.

Précisons que Frasnes-lez-Anvaing est le fief de son leader incontesté, Jean-Luc Crucke. Le ministre wallon du Budget est donc le collègue de la Nivelloise. Parce qu'il est à Namur, l'homme a laissé les rênes à Jacques Dupire qui fait donc fonction de bourgmestre. Avec son annonce sur cette pelouse, Valérie De Bue comptait dégoupiller la grenade lancée quelques jours plus tard par la RCBF. Son « Questions à la Une » consacré à la dangerosité des terrains synthétiques avait eu l'effet d'une bombe chez les parents des jeunes sportifs qui sont de plus en plus nombreux à s'inquiéter. Du côté de Frasnes, on se dit surpris d'avoir reçu la visite de la ministre en octobre dernier. On a l'impression, nous dit-on, d'avoir été instrumentalisé. Avec le retrait de ces billes en caoutchouc, on apporte de l'eau au moulin de leurs détracteurs. Surtout que nous apprenons aujourd'hui que la DGO3, du côté de l'Environnement, va enquêter sur le danger de ces produits pour notre sol et pour notre eau. Du côté fédéral et de la Région bruxelloise, on laisse couler... laissant la ministre wallonne seule face à cette question : les terrains synthétiques sont-ils oui ou non dangereux pour la santé ? ●

Deux semaines après l'annonce de la ministre des Infrastructures sportives disant que les nouveaux terrains synthétiques subsidiés par la Région wallonne étaient sans danger, le collège communal de Frasnes-lez-Anvaing a décidé le retrait des billes de caoutchouc ! C'est là que Valérie De Bue avait tenu à rassurer les parents.

L'annonce, vendredi soir, du collège communal de Frasnes-lez-Anvaing ne va certainement pas rassurer les parents d'enfants gambadant sur un terrain synthétique. La commune est le fief de Jean-Luc Crucke, le ministre wallon du Budget, des Finances, de l'Énergie, du Climat et des Aéroports. Bourgmestre empêché,

il est remplacé par Jacques Dupire.

Le 26 octobre, Valérie De Bue, la ministre wallonne des Infrastructures sportives retournait sur le terrain synthétique du club de rugby des Collines à Frasnes-lez-Anvaing pour annoncer qu'il n'était pas nocif pour la santé de ses pratiquants. Elle se basait sur des tests effectués récemment et qui prouvaient que le taux de HAP (Hydrocarbure aromatique polycyclique) n'était que de 2 mg par kilo. Soit bien moins que la nouvelle norme de 20 mg adoptée par la Région wallonne.

Quelques jours plus tard, le reportage de « Questions à la

Une » consacré aux terrains synthétiques était diffusé par la RTBF. Une enquête qui laissait

planer un doute sur la dangerosité desdits terrains. La ministre nivelloise semblait dépassée par les questions du journaliste. La semaine dernière, répondant à une question de la députée wallonne PS Christine Poulain, Valérie De Bue avait fait état de son « indignation quant au déroulement de l'interview à charge et empreinte d'agressivité ». « Il y a, estimait-elle, des règles déontologiques qu'il convient de respecter et qui, sous couvert du sensationnalisme, ont été laissées volontairement de côté ».

QUELLE RÉPONSE ?

Il n'empêche, l'image de la ministre était égratignée. Dans ce reportage, on dénonçait l'absurdité des normes euro-

péennes. Un exemple : celles autorisées pour les jouets sont de 0,5 mg/kg de benzo(a)pyrène, soit bien moins que pour les terrains synthétiques où évoluent les mêmes enfants. Il soulignait aussi que, en Région wallonne, le document qui réglemente les terrains synthétiques et publié par InfraSports, directement sous la responsabilité de la ministre, est rédigé par le laboratoire français Labosport. Or, ce labo fait partie de l'organisation européenne des terrains synthétiques ESTO. « C'est donc un membre de l'in-

dustrie qui a rédigé ce do-

cument. C'est encore lui qui a réactualisé le cadre normatif », constatait l'enquêteur.

Face à l'inquiétude des parents frasnais, le collège a donc décidé de retirer les billes de caoutchouc. Il avait refusé de le faire en mars dernier quand le conseil avait voté pour le retrait, par principe de précaution. Une fois encore, la ministre se retrouve donc fragilisée dans ce dossier. Par, qui plus est, un ministre ami. Difficile d'imaginer en effet que Jean-Luc Crucke ne soit pas au courant de la décision du collège de Frasnes-lez-Anvaing. En se rendant sur ce synthétique, Valérie De Bue ne savait sans doute pas qu'il s'agissait d'un terrain miné.

Rappelons qu'elle y était déjà allée une première fois, au

mois de mai, pour l'inauguration de ce site qui comprend aussi une piste d'athlétisme avec six couloirs.

Hier, nous avons sollicité la réaction de Valérie De Bue. Échaudée par les médias, elle fait savoir via son cabinet que chaque commune est libre de faire ce qu'elle veut.

Certes mais, en attendant, quel message adresser aux nombreux parents qui se

« Pas courir de la santé de nos

Arrivé hier soir au Québec pour une mission de quelques jours, le ministre wallon Jean-Luc Crucke revient sur la décision du collège communal de Frasnes-lez-Anvaing, de retirer les billes en caoutchouc. « Nous allons attendre la fin de la saison pour le faire. Sinon, le club de rugby devrait déclarer forfait », précise-t-il en préambule. « La décision du collège est simple : on ne voulait pas courir de risques avec la santé de nos enfants. Il reste toujours un point d'interrogation. Nous avons été interpellés en tant que mandataires locaux par de nombreux parents. Les mêmes experts qui disent qu'il n'y a pas de risque sont les mêmes pour dire qu'ils sont plus mitigés ». Il confirme que le coût, pour la com-

posent cette question : « Dois-je laisser mon enfant jouer sur un terrain synthétique contenant du HAP ? » La Wallonie compte des centaines de terrains synthétiques. On sait que de plus en plus de questions sont posées par ces parents. Des questions qui, tôt ou tard, arriveront sur le bureau des bourgmestres concernés. ●

PIERRE NIZET

Jean-Luc Crucke

« Je voterais contre »

↳ Michel Devos. Vous siégez dans l'opposition à Frasnes-lez-Anvaing en tant que conseiller communal PS. Vous êtes aussi l'ancien directeur d'InfraSports, le bras financier de la Région wallonne en matière d'infrastructures sportives...

En effet mais il ne faut pas mélanger les choses. Je suis aujourd'hui inspecteur général au Département des Infrastructures subsidiées.

↳ Au mois de mars, vous aviez voté pour le retrait des billes en caoutchouc sur le terrain

synthétique de Frasnes-lez-Anvaing.

C'est vrai... Comme tout le conseil communal, par principe de précaution.

Nous avons vu l'Envoyé Spécial consacré à ce sujet sur France 2 et nous avons décidé de mettre du liège. Une semaine plus tard, le Collège décidait le contraire. Cela a duré comme cela pendant des mois... avant que n'arrive l'émission de la RTBE.

Vendredi soir, vers 20h15, nous avons été étonnés d'apprendre que le Collège avait finalement

pris la décision de retirer ces billes en caoutchouc même s'il y a eu réception des travaux. Le chantier est terminé.

↳ Vous vous dites « surpris »...

Oui, car, depuis, le travail de la ministre et de l'administration a bien avancé. Le cadre normatif en Région wallonne est beaucoup plus strict qu'au niveau européen. On est passé de 6.300 mg/kg autorisé à 20 mg. Pour le terrain de Frasnes, la concentration de HAP était de 2 mg.

Soit 3.150 fois que la norme européenne. Au niveau de la pollu-

tion, vous risquez plus en vous promenant une journée à Bruxelles qu'en faisant du sport sur le terrain de Frasnes.

↳ Si vous deviez voter pour ou contre le retrait de ces billes en caoutchouc ?

Aujourd'hui, je voterais contre le retrait des billes, compte tenu du résultat des tests effectués. Cette histoire va coûter 100.000 € à la commune car il faut retirer les billes, les stocker et mettre du liège à la place. Je ne suis pas sûr que la Région voudra bien le subsidier... ●

P. N.